



## FAQ Webinaire Faites rouler votre collectivité à l'électrique avec l'Europe

Mardi 5 décembre 2023

### Questions Valérie Pouget, Chargée de missions, ANCT

#### 1. Quid des régions n'ayant pas ciblé ces mesures ?

Réponse : Nous vous invitons tout de même à prendre contact avec les Régions qui n'ont pas ciblées ces mesures via des fonds européens, et qui pourraient soutenir par ailleurs avec des crédits régionaux des projets de mobilité électrique.

#### 2. Bonjour Quelles autres possibilités de financement pour les véhicules électriques lorsque le Programme Régional FEDER (c'est le cas en Occitanie) prévoit les bornes de recharge mais exclue explicitement le matériel roulant

Réponse : En France métropolitaine, le FEDER pourrait intervenir au travers d'instruments financiers (prêts,garanties...) mais à la condition que le programme prévoit la mise en œuvre d'un tel instrument.

En RUP, le soutien par subvention pourrait être envisagé (si le programme le prévoit).

Pour l'Occitanie plus précisément, voici ce que prévoit de faire la région avec les fonds européens sur la mobilité durable :

- Infrastructures et liaisons cyclables en site propre et sécurisées
- Stationnements vélo dans les gares, mise en place de goulottes et rampes dans les escaliers des gares, services vélos complémentaires
- Parcs de stationnement vélo

Nous vous invitons à prendre contact avec les équipes de votre Région : [programmes.europeens@laregion.fr](mailto:programmes.europeens@laregion.fr)

#### 3. Bonjour, nous avons la même question en Région Grand Est: quelles sont les autres possibilités de financements SVP ?

Les Régions peuvent soutenir l'achat et l'installation de bornes électriques par exemple. Il existe des subventions nationales pour le matériel roulant ou des prêts (BEI par exemple)

En France métropolitaine, le FEDER pourrait intervenir au travers d'instruments financiers (prêts,garanties...) mais à la condition que le programme prévoit la mise en œuvre d'un tel instrument.

En RUP, le soutien par subvention pourrait être envisagé (si le programme le prévoit)

#### 4. La Normandie n'est pas ciblée pour le matériel roulant propre... donc aucune possibilité de FEDER sur l'acquisition de bus?



**Réponse :** En France métropolitaine, le FEDER pourrait intervenir au travers d'instruments financiers (prêts,garanties...) mais à la condition que le programme prévoit la mise en œuvre d'un tel instrument.

En RUP, le soutien par subvention pourrait être envisagé (si le programme le prévoit).

Pour la Normandie plus précisément, voici ce que de prévoit de faire la Région avec les fonds européens sur la partie mobilité durable :

- Infrastructures de carburants alternatifs
- Infrastructures de distribution hydrogène
- Infrastructures de distribution de GNV/BioGNV pour véhicules
- Numérisation des transports urbains propres (nouveaux matériels et équipements).

Pour avoir plus d'informations, veuillez contacter la région directement (fondseuropeens@normandie.fr )

**5. Bonjour, ma collectivité souhaite aussi renouveler sa flotte diesel, la région nouvelle aquitaine peut-elle nous accompagner ?**

**Réponse :** En France métropolitaine, le FEDER pourrait intervenir au travers d'instruments financiers (prêts,garanties...) mais à la condition que le programme prévoit la mise en œuvre d'un tel instrument.

En RUP, le soutien par subvention pourrait être envisagé (si le programme le prévoit).

**6. Si région ne soutient pas le déploiement d'IRVE, l'UE ne peut pas nous accompagner ???**

**Réponse :** Certaines Régions ont choisi de mobiliser des fonds européens vers l'achat et l'installation d'IRVE (infrastructure de recharge de véhicule électrique), nous vous invitons à prendre contact avec les équipes de votre Région.

Si votre Région ne prévoit pas ce type de soutien via des fonds européens, n'hésitez pas à les interroger sur la possible mobilisation de crédits régionaux sur ces sujets.

Par ailleurs, les fonds européens gérés par les Régions peuvent soutenir des projets connexes : pistes cyclables, etc.

**7. Concrètement si une collectivité souhaite renouveler sa flotte de véhicules pour la passer en électrique (hors transports en commun), quelles sont les sources de financement ?**

**Réponse :** Certaines Régions d'outre-mer envisagent de mobiliser du FEDER sur le matériel roulant. Nous invitons donc les collectivités concernées géographiquement à prendre contact avec les Régions.

**Question René-Laurent Ballaguy, Chargé d'affaires Banque européenne d'investissement**



**1. Le financement pour les BRVE sur la voie publique semble accessible. Qu'en est-il des BRVE réservées au personnel, aux services techniques...?**

Réponse : En effet, ces projets sont éligibles aux financements de la Banque européenne d'investissement, comme l'illustre [cet exemple](#).

**2. Les prêts sont à taux bonifiés ?**

Réponse : Non les prêts BEI, ne sont pas bonifiés au sens où on l'entend généralement. Toutefois, tout le modèle économique de la BEI est basé sur des taux et des conditions financières particulièrement flexibles et compétitives par rapport aux autres établissements financiers. De plus, les instruments financiers conçus et mobilisés par la BEI, notamment ceux qui sont basés sur les financements de l'UE sous [InvestEU](#), permettent de financer des projets dont la bancabilité est plus faible et les risques pris plus importants, ce qui revient à une forme de soutien spécifiques à ces projets